

# Omerta à Pôle-Emploi sur la souffrance au travail



**Pour étouffer la parole des agents sur leur souffrance au travail, le DR refuse que les inspecteurs CHSCT rencontrent les agents hors présence de l'ELD**



## C'est quoi une inspection CHSCT ?

« Le CHSCT procède, à intervalles réguliers, à des inspections ayant pour objet un examen attentif, par les représentants du personnel, des lieux et des conditions de travail » (C. trav. Art L 4612-4). Il s'agit de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires de protection de la santé, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail ; d'analyser les conditions de travail et de faire aboutir les mesures correctives appropriées.



## De quoi à peur la DR ?

La DR craint la libre expression des agents confrontés depuis plusieurs années :

- à un rythme effréné des réformes (intervenant en cascade avant que la précédente soit « digérée ») dénoncé par plusieurs expertises,
- à des changements à 180° qui ôtent les repères et le sens de notre travail (« service immédiat » abandonné au profit du service programmé dématérialisé et des services à distance ; amplitude de réception du public abandonnée au profit de l'expérimentation d'une réduction drastique des horaires d'ouverture amenée à se généraliser ; le « cœur de métier » de l'intermédiation assise sur la logique du double portefeuille DE/entreprise brisé par l'amputation de compétences mise en place par les équipes dédiées entreprise ; etc).
- à un accroissement exponentiel des arrêts maladie, des agressions, de la souffrance au travail.

**Recueillir l'entière expression des agents est indispensable à l'accomplissement de la mission d'inspection du CHSCT**, afin d'objectiver de la façon la plus exhaustive possible les conditions de travail et, le cas échéant, apporter de façon partagée les correctifs adéquats.

Recueillir une « parole libérée » suppose de pouvoir rencontrer les agents en réunion hors présence de l'encadrement. La DR s'y oppose depuis plus de deux ans, en dépit des demandes répétées des élus qui constatent que de façon constante des agents se manifestent *a posteriori* auprès des élus inspecteurs pour relater des dysfonctionnements, parfois importants, qu'ils n'osent pas évoquer en réunion plénière devant leur ELD.

**A l'initiative de la CGT, une motion adoptée à l'unanimité des élus exige avec force de la DR que les inspecteurs puissent rencontrer les agents hors la présence des membres de l'ELD. Nouveau refus de la DR qui veut empêcher les agents de s'exprimer librement sur leurs conditions de travail, de santé, de sécurité, et décrire leur souffrance au travail.**

**Ne vous laissez pas  
bâillonner par la Direction !**



**Exprimez-vous  
devant les élus inspecteurs  
lors des visites d'inspection !**

Et, hors inspection, n'hésitez pas à contacter les membres du CHSCT (notamment CGT) pour leur faire part de vos remarques sur vos conditions de travail et les dysfonctionnements constatés.

**La CGT Pôle Emploi Lorraine : à vos côtés toujours!**